

AVIS D'ATTRIBUTION

SANARY SUR MER

AVIS D'ATTRIBUTION

Identification de l'autorité compétente : Hôtel de Ville
1 Place de la République - CS 70001
83112 SANARY SUR MER Cedex
Tél. : 04 94 32 97 00

La nature et l'objet du contrat : Autorisation d'exploitation

La procédure de passation uti-

lisée : Procédure adéquate conforme à l'article L 2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Le lieu principal d'exécution : Sanary-sur-Mer

La durée de la convention d'exploitation : 9 ans.

Conditions financières : Redevance annuelle pour l'occupation du domaine public : 283€/m² pour le bâti et 136€/m²/an pour la terrasse découverte.

L'identification du titulaire : M & Mme MAIRE-SEBILLE dont son siège social est situé 33 chemin du Galantin, 83330 LE CASTELLET.

La date de signature du titre d'occupation : 05/03/2018

MAPA < Avis 90.000 €

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE LA GARDE
M. Le Maire
Sce Programmation-Marchés Publics
Rue Jean Baptiste Lavène
BP 121
83957 La Garde - Cedex
Tél : 04 94 08 98 05

Référence acheteur : JEUHW

L'avis implique un marché public

Objet : CREATION D'UNE AIRE DE JEU AU CENTRE AERE HENRI WAL-LON A LA GARDE

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Critères d'attribution: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60% Valeur technique de l'offre
40% Prix

Remise des offres : 04/05/18 à 16h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 11/04/2018

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.ville-lagarde.fr>



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 10 avril 2018, le préfet du Var a prescrit et organisé, au titre du code de l'environnement, une enquête publique portant sur la demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau pour la réfection de la grande jetée de la base navale de Toulon, présentée par le ministère des armées, établissement du service d'infrastructure de la défense de Toulon.

Ouvrage de protection de la rade de Toulon contre la houle, la grande jetée est très dégradée et ne remplit plus son rôle de brise-houle. Elle nécessite une réfection, objet de la présente enquête publique.

Le dossier d'enquête publique comprenant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale du 28 février 2018, sera déposé Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var, 244 boulevard de l'infanterie de marine à Toulon, siège de l'enquête, pendant 34 jours, du 2 mai 2018 au 4 juin 2018 afin que chacun puisse en prendre connaissance du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h, 15 h 30 le vendredi. Le public pourra également consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par courrier postal au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Direction Départementale des Territoires de la Mer du Var - Boulevard du 112^{ème} régiment d'infanterie - CS 31209 - 83070 Toulon CEDEX (adresse postale) ou par voie dématérialisée en utilisant le formulaire "contact" sur le site internet des services de l'Etat dans le Var (<http://www.var.gouv.fr>).

Monsieur Christian GUICHARD, désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra le public dans les locaux de la DDTM du Var les jours suivants :

Mercredi 2 mai 2018 : 9 h - 12 h
Lundi 14 mai 2018 : 14 h - 16 h
Lundi 28 mai 2018 : 9 h - 12 h
Jeudi 31 mai 2018 : 14 h - 16 h
Lundi 4 juin 2018 : 14 h - 16 h

Les informations sur le projet pourront être demandées auprès de Godefroy Coquelet (Tél. : 04.22.42.55.06), représentant le responsable du projet.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance de l'avis d'enquête, de l'avis de l'autorité environnementale et de l'ensemble du dossier sur le site internet de l'Etat dans le Var. Les observations reçues par courriel seront consultables sur ce site. Cette consultation pourra se réaliser depuis un poste informatique dédié et installé en Préfecture du Var aux heures d'ouverture de celle-ci.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, en mairie de Toulon, en préfecture du Var (DDTM du Var, Service Aménagement Durable) et sur le site internet de l'Etat dans le Var.

Le Ministre des Armées accordera ou refusera l'autorisation au titre de la loi sur l'eau par voie d'arrêté.

AVIS DE PROCÉDURE ADAPTÉE

Var Aménagement Développement

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom de l'organisme qui passe le marché : VAR AMENAGEMENT DEVELOPEMENT (VAD)

Tour l'Albatros - Rue d'Entrecasteaux - La Rode - BP 1406
83056 TOULON CEDEX

Mode de passation :
Marché à procédure adaptée en application de l'article 42-2° de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et de l'article 27 du décret d'application n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Objet du marché : MARCHÉ D'ETUDES GEOTECHNIQUES POUR LE REAMENAGEMENT DES BERGES DU CARAMY

Décomposition en lots : Sans Objet.

Lieu de retrait du dossier et de dépôt des offres :
Un exemplaire du dossier de consultation est remis à chaque candidat qui en fait la demande écrite ou par télécopie à VAD au 04.98.05.00.20, ou par mail à k.buzancais@vad83.eu

Le dossier doit être retiré à l'adresse suivante :
Var Aménagement Développement / Agence de Brignoles « Cœur de Ville »
3 Place Caramy 83170 BRIGNOLES
Horaires : 9h00/12h00 - 14h00/17h00

Le dossier est disponible à l'adresse électronique suivante : www.var-amenagement-developpement.fr ou https://www.achat-public.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_bfQ-vC-4E4

Le retrait et la remise des offres par voie dématérialisée peuvent s'effectuer via le lien suivant : https://www.achat-public.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_bfQ-vC-4E4

Critères d'attribution :
Valeur technique : 50 %
Prix des prestations : 50 %

Délai de validité des offres : 120 jours

Dépôt des offres : Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté, par tout moyen permettant de donner date certaine.

En cas d'envoi postal ou de remise en mains propres, l'enveloppe extérieure porte l'adresse suivante :
Var Aménagement Développement
Agence de Brignoles « Cœur de Ville »
3, place Caramy 83170 BRIGNOLES, avec la mention :
« MARCHÉ D'ETUDES GEOTECHNIQUES POUR LE REAMENAGEMENT DES BERGES DU CARAMY A BRIGNOLES- NE PAS OUVRIR »

En cas de dépôt direct, les offres seront remises, contre récépissé, à la même adresse de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, avant la date et l'heure limites indiquées en page de garde du présent règlement de consultation.

Date limite de remise des offres : le VENDREDI 27 AVRIL 2018 à 15h00.

Instance et recours :
Tribunal administratif de TOULON
5 rue Racine - BP 40510 - 83041 TOULON CEDEX 9
Tél : 04.94.42.79.30 // Fax : 04.94.42.79.89

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.
- Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Date d'envoi de la présente publicité : le 11 avril 2018

Légales

AVIS D'ENQUÊTES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE (CCPF)
SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU PAYS DE FAYENCE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté communautaire en date du 11 avril 2018, le Président a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Fayence.

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Fayence, couvrant les communes de Bagnols en Forêt, Callian, Fayence, Mons, Montauroux, Saint Paul en Forêt, Seillans, Tanneron, Tourrettes est soumis à enquête publique.

Le SCoT est un document de planification stratégique intercommunale déterminant un projet de territoire. Ce dernier vise à mettre en cohérence sur un territoire déterminé, l'ensemble des politiques sectorielles d'aménagement en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, de commerce et d'environnement.

Le projet de SCoT du Pays de Fayence vise notamment à prendre en compte les nouvelles dispositions législatives et jurisprudentielles tout en intégrant les nouvelles données statistiques démographiques, géographiques et urbaines nécessaires pour mettre en cohérence et coordonner les politiques précitées, à mettre en cohérence ses objectifs avec les documents de rang supérieur, à préserver les espaces naturels et à maintenir la biodiversité, à développer des activités économiques et enfin à identifier des espaces où les communes devront analyser les capacités de densification et de mutation.

Par décision N° E18000020/83 en date du 26 mars 2018, Madame Danielle BRUNET - CAVO, Adjoint Administratif Territorial, a été désignée par le Président du Tribunal Administratif de Toulon comme Commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du mercredi 2 mai 2018 9 h au lundi 4 juin 2018 inclus à 17h00, soit pendant une durée de 34 jours consécutifs. Le siège de la Communauté de Communes du Pays de Fayence sera ouvert le lundi 7 mai, le mercredi 9 mai et le vendredi 11 mai 2018.

À l'issue de la présente enquête publique, le SCOT, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur, sera soumis pour approbation au conseil communautaire de la CCPF.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique et le registre d'enquête à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le Commissaire enquêteur ouverts à cet effet dans les lieux suivants, aux jours et heures d'ouverture indiqués :

Au siège de la CCPF, Le Mas de Tassy - 1849 RD 19 à TOURRETTES à savoir du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf les mardi 8 mai et jeudi 10 mai, jours fériés

Le public pourra consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire enquêteur à l'adresse suivante : CCPF, à l'attention de Madame le Commissaire enquêteur, Le Mas de Tassy - 1849 RD 19 - CS 80106 - 83440 TOURRETTES

Ou par courriel à l'adresse suivante : SCOT-enquetepublique@cc-paysdefayence.fr

En ce qui concerne les observations reçues par voie postale au siège de la CCPF, les courriers doivent arriver au plus tard le lundi 4 juin 2018 à 17 heures jour de clôture de l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la CCPF à l'adresse suivante : <http://www.wcc-paysdefayence.fr/>

Un accès gratuit au dossier sera également garanti par un poste informatique au siège de la CCPF à l'adresse précitée, aux jours et heures d'ouvertures au public, à savoir du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14 h à 17h, sauf les mardi 8 mai et jeudi 10 mai, jours fériés.

Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations :

Au siège de la CCPF, Le Mas de Tassy - 1849 RD 19 à TOURRETTES :
le mercredi 02 mai 2018 de 9 h à 12h30 et de 14 h à 16 h
le mardi 15 mai 2018 de 9 h à 12 h 30
le jeudi 24 mai 2018 de 14 h à 17 h
le mardi 29 mai 2018 de 9 h à 12 h 30
le lundi 4 juin 2018 de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

Une évaluation environnementale a été réalisée dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale et intégrée dans le dossier soumis à enquête publique. L'avis de l'autorité compétente en matière d'environnement sera intégré au dossier d'enquête publique.

Les observations et propositions de la population seront accessibles sur le site internet suivant : <http://www.wcc-paysdefayence.fr/>

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique au siège de la CCPF, dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique. La personne devra adresser sa demande auprès de Madame BAUJOIN Nathalie, Responsable du Service Urbanisme - Aménagement, au siège de la CCPF ou par téléphone au 04 94 76 02 03 ou par courriel à l'adresse suivante : SCOT-enquetepublique@cc-paysdefayence.fr. Les informations relatives à ces dossiers peuvent être demandées également auprès de Madame Nathalie BAUJOIN.

Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la CCPF et dans les Mairies des neuf communes concernées, à savoir Bagnols en Forêt, Callian, Fayence, Mons, Montauroux, Saint Paul en Forêt, Seillans, Tanneron, Tourrettes, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, pendant un délai d'un an à compter de la réception par les Mairies des documents.

Une copie du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur sera également publiée sur le site internet du siège de la CCPF.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SAGEP SPL, MANDATAIRE AGISSANT AU NOM ET POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE LA GARDE

M. M. Charles IGNATOFF, Directeur Général
132, rue Le Corbusier
83130 LA GARDE
Tél : 04 94 08 63 08

Référence acheteur : ASSUR-ANCDOMC2

L'avis implique un marché public

Objet : Prestations de services d'assurances construction concernant la souscription d'une assurance Dommages-Ouvrages extension CNR et d'une assurance Tous risques Chantier (TRC) dans le cadre de la construction de la résidence personnes âgées « Marie Curie 2 » à la Garde

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 04/05/18 à 16h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 11/04/2018

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

Conformément à l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication (NORM: MCCE1327120A) le prix de la ligne de référence des annonces légales, tel que défini à l'article premier, est fixé pour l'année 2017 au tarif de base de 4,15 € HT pour le Var.

VIE DES SOCIÉTÉS

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 mars 2018, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination Sociale : VIVAPA ;
- Sigle : SASU ;
- Forme : Société par actions simplifiée ;
- Capital social : 200 € ;
- Siège social : 10 avenue Jean-Jacques PERRON, 83400 HYERES ;
- Objet social : restauration, traiteur, caviste ;
- Président : M. Stéphane ABELLAN, demeurant, 10 avenue Jean-Jacques PERRON, 83400 HYERES ;
- Clause d'agrément : les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts ;
- Clause d'admission : tout associé peut participer aux assemblées quelque soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix ;
- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TOULON.

CHANGEMENT DE GERANT

Société Civile Immobilière de l'Armitelle au capital de 1.524,49 €. Siège social : 129, avenue de l'Armitelle-Boulouris, 83700 Saint-Raphaël. R.C.S. FREJUS.

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire du 17 mars 2018 les associés ont pris acte de la démission de M. PIACENZA Sylvain Jean de ses fonctions de gérant et de nommer à compter dudit jour, en ses lieux et place, comme nouveau gérant M. PIACENZA Serge Dominique, demeurant 129, avenue de l'Armitelle-Boulouris, 83700 Saint-Raphaël. Mention en sera faite au R.C.S. de FREJUS.

PROFESSIONS DU CHIFFRE ET DU DROIT, COLLECTIVITÉS

PUBLIEZ VOTRE ANNONCE LÉGALE EN QUELQUES CLICS

- > Service gratuit
- > Accessible sur identification
- > Espace professionnel sécurisé
- Gérer vos publications légales ou celles de vos clients
- Publier dans les meilleurs délais
- Télécharger immédiatement vos devis et attestations de parution

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE DE PROXIMITÉ



04 93 18 71 49
legales@nicematin.fr

legales pro.com
Groupe Nice-Matin
VOS ANNONCES EN 1 CLIC